

INSCRIPTION COURS PUBLICS

Second semestre 2025-2026 – COURS ENFANTS / ADOLESCENTS

Ce dossier est à envoyer par courrier postal ou à déposer à l'accueil accompagné du règlement :
EPCC ESAD TALM – « Cours Publics » - 40, rue du Docteur Chaumier – 37000 Tours

Horaires d'ouverture de l'accueil : lundi au jeudi, de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30 ; vendredi de 9h30 à 12h30

Les dossiers complets sont traités par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

INSCRIPTION

RÉINSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Âge :

Date de naissance : __ / __ / __ __

NOM du représentant légal si différent :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel (en MAJUSCULES) :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

CHOIX DU OU DES COURS*

du 28 janvier au 26 juin 2026 (en dehors des vacances scolaires)**

COURS DU MERCREDI DISPENSÉS À L'ÉCOLE L. PERGAUD***

(Tours Nord)

Mercredi 9 h 30 – 11 h 30 cours 2 h

Éveil artistique / 6-8 ans / Marie Libéros

Mercredi 13 h 30 – 15 h 30 cours 2 h

Initiation aux arts plastiques / 9-11 ans / Marie Libéros

Mercredi 13 h 30 – 15 h 30 cours 2 h

Illustration et couleur / 12-15 ans / Charlotte Oudot

Mercredi 15 h – 18 h cours 3 h

Prépa' Art / 15-18 ans / Gaëtan Mauréaux

Mercredi 16 h – 18 h cours 2 h

Illustration et couleur / 12-15 ans / Charlotte Oudot

CHOIX COURS ADULTES (dès 15 ans ; sauf cours avec modèle vivant, dès 16 ans avec autorisation parentale) Tarif réduit cours adulte

ATTENTION : certains cours adultes sont complets ou annulés, merci de vous renseigner sur esad-talm.fr

1) Titre du cours :

Jour :

Horaire :

2) Titre du cours :

Jour :

Horaire :

3) Titre du cours :

Jour :

Horaire :

* Certains cours peuvent être supprimés à la rentrée si le nombre d'inscrits est insuffisant.

** En fonction des cours et du nombre de séances de cours à l'année, en prenant en compte les jours fériés.

*** L'école L. Pergaud n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je, soussigné(e)....., autorise / n'autorise pas l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre de l'inscription aux cours publics de TALM-Tours. Ces images pourront être exploitées sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment presse, livre, carte postale, exposition, publicité, projection publique, concours.

Le à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

AUTORISATION DE SORTIE POUR LES ÉLÈVES MINEURS

Pour des raisons de sécurité, les parents sont priés d'accompagner leur enfant jusqu'au sein de l'établissement. TALM-Tours n'est pas en mesure d'assurer la surveillance de votre enfant avant et après le cours. Nous vous remercions de prendre toutes les dispositions nécessaires pour être présent à la fin des cours si vous ne souhaitez pas laisser votre enfant rentrer seul à son domicile.

Je, soussigné(e) , représentant légal de

l'autorise / ne l'autorise pas à quitter seul l'établissement.

autorise / n'autorise pas mon enfant à participer aux sorties organisées par le professeur.

Le à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

CONTACTS EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, je soussigné(e) autorise l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours à contacter les personnes suivantes :

Contact 1 :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Contact 2 :

Nom : Prénom :

Téléphone :

J'atteste avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des cours publics de TALM-Tours et m'engage à me conformer à ces obligations.

J'accepte de recevoir l'actualité de l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours.

Le à

Signature :

TARIFS 2025-2026
Cours enfants/adolescents
 15 septembre 2025 au 20 juin 2026
 NOTICE À CONSERVER

TARIFS DES COURS DE 2 HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents
pour les résidents de Tours Métropole Val de Loire

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre À partir du 28 janvier 2026
de 0 à 600	96 €	59 €
de 601 à 700	112 €	67 €
de 701 à 1000	160 €	91 €
de 1001 à 1300	193 €	107 €
de 1301 à 1600	224 €	123 €
de 1601 à 2000	257 €	139 €
supérieur à 2000	289 €	155 €

Tarifs hors Tours Métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre
353 €	188 €

TARIFS DES COURS DE 3 HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents
pour les résidents de Tours Métropole Val de Loire

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre À partir du 28 janvier 2026
de 0 à 600	129 €	74 €
de 601 à 700	145 €	84 €
de 701 à 1000	193 €	107 €
de 1001 à 1300	241 €	132 €
de 1301 à 1600	272 €	148 €
de 1601 à 2000	305 €	163 €
supérieur à 2000	337 €	180 €

Tarifs hors Tours Métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre
434 €	227 €

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

- Photo d'identité récente
- Justificatif de domicile (**uniquement pour les habitants de Tours Métropole**)
- Attestation CAF ou MSA > Le montant du quotient familial est à demander (par la famille) à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). En cas d'absence de justificatif, le montant supérieur est appliqué
- Règlement : ◆ chèque à l'ordre de **Régie de recettes EPCC ESAD TALM-TOURS** ;
 ◆ carte bancaire et espèces **uniquement pour les inscriptions sur place** ;

Pour les règlements par chèque de plusieurs cours, **merci de remplir un chèque par cours**.

Statut permettant de bénéficier du tarif réduit (sur présentation d'un justificatif)

Une réduction de 10% est appliquée sur chacune des inscriptions supplémentaires enfants/adolescents au sein d'une même famille.

TARIFS RÉDUITS* 2025-2026

Cours adultes

15 septembre 2025 au 26 juin 2026

NOTICE À CONSERVER

Tarif 1 ou 1 bis – Dessin sur le vif - Dessin académique (lundi) – Dessin urbain – Dessin nature et paysage – Dessin – Illustration et couleur

Tarif 1		
Cours hebdomadaires (30 séances de 2 heures)		
	Résidants Tours Métropole	Résidants hors Tours Métropole
Tarif réduit*	139 €	184 €

Tarif 1 bis		
Cours semestre 2 à partir du 28 janvier 2026 (15 séances de 2 heures)		
	Résidants Tours Métropole	Résidants hors Tours Métropole
Tarif réduit*	81 €	103 €

Tarif 2 ou 2 bis - Dessin modèle vivant

Tarif 2		
Cours hebdomadaire (30 séances de 2 heures avec modèle vivant)		
	Résidants Tours Métropole	Résidants hors Tours Métropole
Tarif réduit*	220 €	265 €

Tarif 2 bis		
Cours semestre 2 à partir du 28 janvier 2026 (15 séances de 2 heures avec modèle vivant)		
	Résidants Tours Métropole	Résidants hors Tours Métropole
Tarif réduit*	121 €	144 €

Tarif 3 ou 3 bis – Techniques mixtes de peinture - Gravure – Couleurs – Aquarelle – Modelage – Céramique – Dessin académique (samedi) – Sculpture

Tarif 3		
Cours hebdomadaire (30 séances de 3 heures)		
	Résidants Tours Métropole	Résidants hors Tours Métropole
Tarif réduit*	173 €	231 €

Tarif 3 bis		
Cours semestre 2 à partir du 28 janvier 2026 (15 séances de 3 heures)		
	Résidants Tours Métropole	Résidants hors Tours Métropole
Tarif réduit*	98 €	125 €

*Tarif réduit : le tarif réduit s'applique aux chômeurs de 18 à 25 ans, aux étudiant.e.s (sur présentation de la carte étudiant), aux lycéen.ne.s majeurs inscrits dans un cours adulte (sur présentation du certificat de scolarité), aux allocataires de l'AAH (Allocation Adulte handicapé), aux allocataires du RSA (revenu de Solidarité active), de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) et du FSV (Fonds de solidarité vieillesse).
En cas d'absence de justificatif, le montant supérieur est appliqué.

INFORMATIONS PRATIQUES 2025-2026

Cours enfants/adolescents

NOTICE À CONSERVER

La rentrée : Les cours débutent le lundi **15 septembre 2025**.

Calendrier général des cours 2025-2026

- du 15 septembre au 18 octobre 2025
- du 3 novembre au 19 décembre 2025
- du 5 janvier au 14 février 2026
- du 2 mars au 11 avril 2026
- du 27 avril au 26 juin 2026

Les vacances : Il n'y a pas de cours pendant les périodes suivantes :

- Les vacances d'automne : du 18 octobre après les cours au dimanche 2 novembre 2025,
- les vacances de Noël : du vendredi 19 décembre 2025 après les cours au dimanche 4 janvier 2026,
- les vacances d'hiver : du 14 février après les cours au dimanche 1^{er} mars 2026 ;
- les vacances de printemps : du 11 avril après les cours au dimanche 26 avril 2026.
- Pont Ascension : du 14 au 17 mai 2026

Absence professeurs

En cas d'absence imprévue d'un professeur, nous ferons le maximum pour le remplacer ou rattraper la séance mais nous ne pouvons pas le garantir. La séance concernée ne sera pas remboursée.

Absences

Merci d'informer votre enseignant en cas d'absence :

marie.liberos@talm.fr

charlotte.oudot@talm.fr

gaetan.maureaux@talm.fr

Informations supplémentaires

Il est possible de s'inscrire uniquement pour le second semestre, sous réserve de places disponibles.

Certains cours peuvent être supprimés à la rentrée si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Les matériaux nécessaires aux cours ne sont pas pris en charge par TALM-Tours.

Il n'y a pas de cours dispensés pendant les périodes de vacances scolaires (zone B).

Les cours du second semestre commencent à partir du 28 janvier 2026.

L'école L. Pergaud n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Les conditions de remboursement :

Remboursement intégral : en cas de désistement, il est possible de faire une demande de remboursement intégral **jusqu'au 28 septembre 2025** (inclus).

Remboursement partiel : pour toute demande de remboursement intervenant **entre le 29 septembre et le 12 octobre 2025**, une somme correspondant à 25 % du montant des droits d'inscription sera retenue pour frais de dossier.

Cas de force majeure : **passé le 13 octobre 2025**, les demandes de remboursement ne seront recevables qu'en cas de force majeure (changement imprévisible de domicile lié à une mobilité professionnelle ou perte d'emploi – joindre un certificat du nouvel employeur ou un justificatif de perte d'emploi).

Une déduction sera alors effectuée au prorata du nombre de cours écoulés à la date de la demande (sur la base de 30 séances annuelle).

À partir du 1^{er} janvier 2026, aucune demande de remboursement ne sera acceptée (**y compris pour les inscriptions du 2^d semestre**).

Toute demande de remboursement doit être réalisée par écrit, par l'intéressé lui-même, accompagnée d'un RIB, et adressée à l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours – 40, rue du Docteur Chaumier – 37000 Tours.

LE MATÉRIEL À FOURNIR**2025-2026****Cours enfants / adolescents****NOTICE À CONSERVER**

Les listes présentent le matériel nécessaire dès le premier cours. Ces listes seront complétées au fur et à mesure des besoins.

**ÉVEIL ARTISTIQUE, INITIATION AUX ARTS PLASTIQUES, ARTS PLASTIQUES
avec Marie Libéros**

- une trousse contenant des crayons HB, 2B,
- une gomme
- un taille-crayon
- une paire de ciseaux
- des pinceaux brosse
- un tube de colle
- une règle
- un carnet A3, 160 g
- un chiffon

DESSIN, ILLUSTRATION ET COULEUR**avec Charlotte OUDOT**

- un carnet A4, pages blanches, 100/120 g minimum
- un carnet de brouillon A4, pages blanches, 80 g minimum
- crayons de couleur de bonne qualité
- une gomme mie de pain
- et tout autre médium non obligatoire que l'élève souhaite travailler (ex : aquarelle, feutres fins noirs, feutre à alcool, peinture, etc.)

PRÉPA' ART**avec Gaëtan MAURÉAUX**

- une trousse contenant des crayons HB, 2B
- une gomme
- un taille-crayon
- une paire de ciseaux
- des pinceaux brosse
- un tube de colle
- une règle
- un carnet A3, 160 g